

Communiqué de presse

La campagne électorale des municipales de M. Commeinhes commence très tôt. Mais ce sont les contribuables sétois qui la financent déjà. Pas de débat démocratique mais un marketing au coût exorbitant pour les contribuables. En début d'été et encore aujourd'hui, la ville de Sète paie sur ses deniers un supplément de 8 pages dans le journal local qui est sans ambiguïté : « 2001 / 2024 », années du règne de François Commeinhes, constamment louangé. Deux fois 8 pages de publicité à la gloire du maire !

Mais aucune mention, bien sûr, de ses multiples condamnations en justice, de sa gestion déplorable du parking souterrain Aristide Briand et du gouffre financier qu'il représente, de l'absence totale de démocratie, de la colère grandissante des habitant.es face au problème de l'accès au logement... Que le maire veuille commencer sa future campagne électorale avant que les affaires judiciaires ne le rattrapent, on peut le comprendre. Que ce soit avec les finances publiques et les impôts des sétois, on frise l'illégalité et on baigne dans l'immoralité.

**Véronique Calueba, Anne-Monique Lesage, Laura Seguin, Audrey Vedel
Sébastien Andral, Sébastien Denaja, Arnaud Jean**

Conseillers municipaux - Groupe Ensemble pour Sète

6 septembre 2024